Ministère du Commerce extérieur
et du Développement technologique

Exportation et technologie: leviers de notre croissance économique

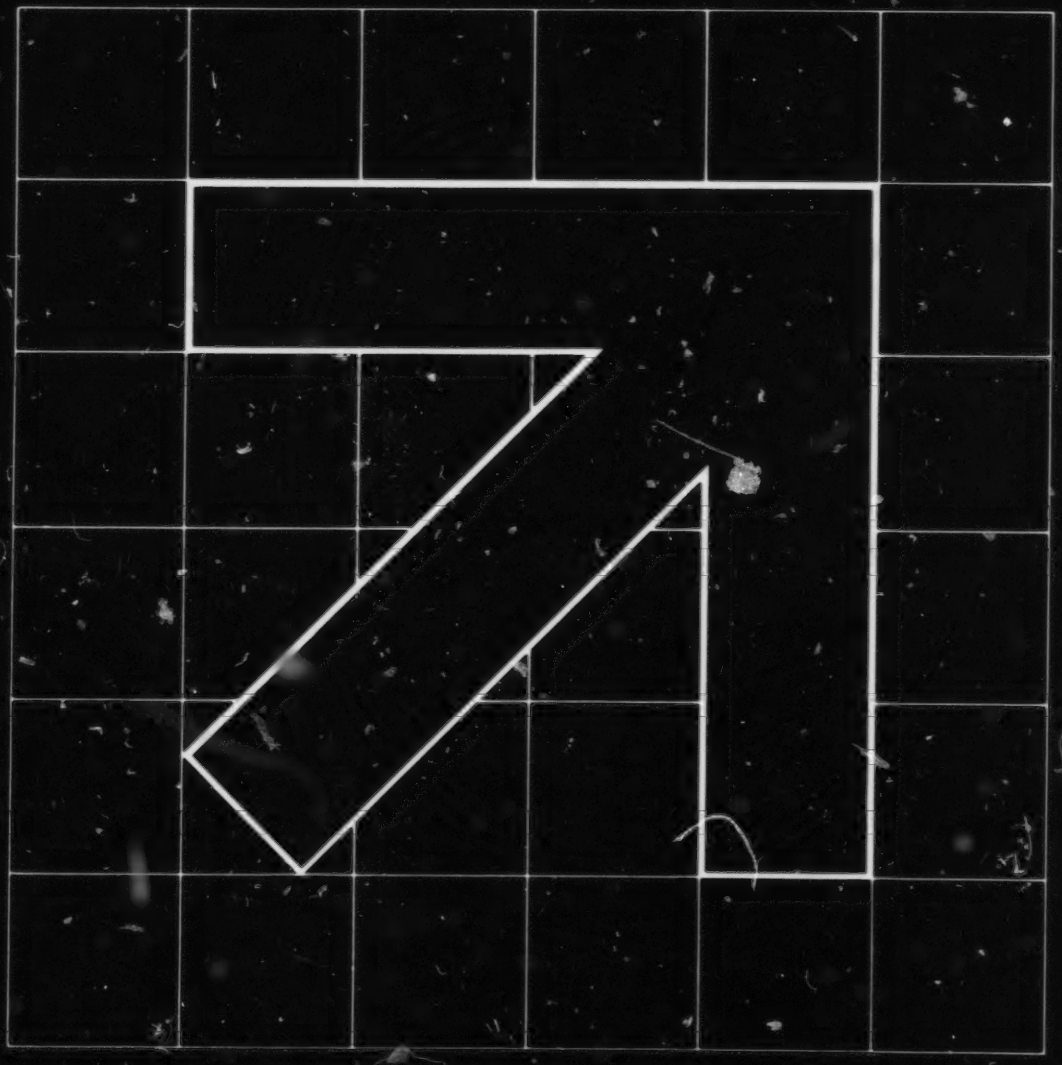

Québec

CONFÉRENCE ANNUELLE SUR L'ÉCONOMIE 1986

MCEDT

JANVIER 1987

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	1
1. L'environnement international	3
2. Les exportations internationales du Québec	4
3. Les importations internationales dédouanées	7
4. Les négociations bilatérales Canada - États-Unis	8
5. Les négociations commerciales multilatérales	10
6. L'enquête américaine sur le bois d'oeuvre	11
7. Les interventions ministérielles	12
8. Les autres activités de commerce extérieur	13
9. Les nouvelles orientations du Développement technologique au Québec	15
10. Les interventions en matière de Développement technologique	16
11. Les priorités 1987	
- Commerce extérieur	20
- Développement technologique	25

INTRODUCTION

Le commerce extérieur et le développement technologique constituent les pierres d'assise de la croissance économique et de la prospérité de la collectivité québécoise. L'importance de ce fondement apparaît clairement lorsqu'on considère l'internationalisation des économies et le fait que le Québec exporte plus de 40 % de son produit intérieur brut ce qui en fait l'une des économies les plus ouvertes au monde (en comparaison, les États-Unis exportent 6 % de leur PIB et le Japon à peine 14 %).

Par ailleurs, dans un monde où les avantages comparatifs d'un pays reposent de plus en plus sur la technologie, l'innovation, la qualité et un haut niveau de productivité, la croissance économique du Québec sera également fonction de sa capacité de relever le défi technologique. Avec moins de 1 % de la technologie mondiale, le Québec doit non seulement tendre vers une plus grande production technologique mais aussi s'ouvrir aux technologies étrangères évitant ainsi le gaspillage des ressources dans les secteurs ou l'avance technologique est insurmontable.

La philosophie d'intervention du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique est claire et s'appuie sur la réalité contemporaine eu égard au rôle du développement technologique dans notre société. Cette réalité fait maintenant place aux besoins du milieu et vise à faire participer celui-ci aux enjeux du développement technologique. C'est sur une stratégie de "market pull" que reposent nos actions. De plus, cette synergie entre le commerce extérieur et le développement technologique doit permettre aussi aux entrepreneurs québécois d'améliorer leurs produits ou services en tenant compte des conditions d'accès aux marchés étrangers et des possibilités d'exportation assurant ainsi une prospérité accrue pour le Québec.

Parmi les principales interventions faites par le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique en 1986, citons les négociations commerciales bilatérales visant à libéraliser les échanges entre le Canada et les États-Unis, le lancement d'une nouvelle ronde de négociations multilatérales sous l'égide du GATT (l'Uruguay Round), la mise en oeuvre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique où 100 millions de dollars seront dépensés conjointement sur cinq (5) ans, la création de l'Institut national d'optique, les interventions du ministre, M. Pierre MacDonald, pour faire reconnaître le leadership du Québec dans le secteur de l'aérospatial et pour favoriser la localisation de la future Agence spatiale canadienne à Montréal, l'enquête américaine sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre résineux, la mission commerciale présidée par le Ministre au Cameroun pour appuyer les gens d'affaires du Québec dans leurs efforts de pénétration du marché africain. Signalons en terminant, l'appui constant qu'a donné le Ministère aux gens d'affaires par ses programmes de missions commerciales et d'expositions hors Québec qu'il a initiés pour inciter ces derniers à conquérir de nouveaux marchés ou à conclure des transferts de technologie.

Le présent document fait état au niveau du commerce international de la performance du Québec dans ses échanges économiques avec l'extérieur. Il présente aussi un bilan des grands dossiers en matière de politique commerciale, un bilan des interventions du Ministre à l'extérieur du Québec et des activités du Ministère en matière de commerce extérieur pour l'année 1986. Par la suite, ce rapport porte sur les nouvelles orientations en matière de développement technologique au Québec et les interventions réalisées en 1986 relativement au mandat développement technologique. Ce document se termine sur les priorités d'intervention du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique.

1. L'environnement international

Si 1984 a constitué une année de redémarrage pour l'économie mondiale tant au chapitre de la production que du commerce avec une croissance en volume de 9,5 %, les années 1985 et 1986 ont été sous le signe de la consolidation des grands agrégats macro-économiques internationaux.

De fait, le commerce des produits manufacturés a été le seul élément dynamique des échanges mondiaux en 1985, tant dans les pays en développement qu'industrialisés. Plus particulièrement, trois secteurs ont été en grande partie responsables de la hausse de 6 % du commerce international des produits manufacturés en 1985, nommément: les véhicules automobiles routiers, les appareils ménagers et les machines pour industries spécialisées.

L'essoufflement momentané du commerce international est surtout dû au recul des transactions sur les produits alimentaires (moins 1 %) et les produits minéraux (moins 2,5 %), ce qui a entraîné un tassement, parfois brutal, des recettes d'exportations des régions en développement, au sein desquelles se concentrent les principaux fournisseurs mondiaux de produits primaires.

En corollaire, l'effort d'importation de plusieurs pays en développement a été sensiblement réduit en raison de leur niveau d'endettement, ce qui a occasionné une diminution des exportations manufacturières des économies industrialisées à destination de ces pays. Conjugués aux performances à l'exportation des nouveaux pays industrialisés (NPI), la quote-part des pays en développement dans les importations mondiales de produits manufacturés est ainsi passée de 29 % en 1981 à 22 % en 1985, alors que leur quote-part dans les exportations mondiales de ces mêmes produits a progressé de 7 % au milieu des années 70 à 12,5 % en 1985.

Au même moment, nous assistons à une vague de relocalisation de la production de biens de haute intensité technologique vers l'Asie et cette tendance semble être bien ancrée. À titre indicatif, les régions en développement fournissent actuellement la moitié des équipements électriques importés aux États-Unis et le tiers des importations américaines de matériel de télécommunications de machines de bureau et de l'informatique, se classent ainsi immédiatement après le Japon. Il va sans dire que ce phénomène contribue d'une façon importante à l'accentuation du déséquilibre commercial des États-Unis.

Selon les premiers chiffres disponibles, le commerce mondial aurait continué de croître au premier semestre de 1986 au même rythme que celui enregistré pour l'ensemble de l'année 1985, soit 3 % en volume. En raison d'une forte reprise des exportations de combustibles au second semestre de 1986, stimulées par la chute marquée des prix du pétrole - on se rappellera que le niveau plancher des cours pétroliers a été atteint en juillet, avec un prix affiché de 9,50 $ E.U. le baril - le Service des études économiques du GATT[1] estime que la croissance du commerce mondial aura avoisiné en 1986 un taux annualisé de 4 % en volume. . . .

2- Les exportations internationales du Québec[2]

Les exportations internationales du Québec ont poursuivi en 1986 leur phase d'expansion amorcée au moment de la reprise de 1983, quoique leur progression se soit sensiblement atténuée à cause du ralentissement de la croissance des économies industrialisées.

---

1. GATT: Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

2. Corrigées par le Bureau de la statistique du Québec pour tenir compte des échanges interprovinciaux.

Globalement, elles ont atteint 14,3 milliards $ au cours des neuf premiers mois de 1986, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à la période correspondante de 1985. Cette augmentation a été supérieure de 3,0 points de pourcentage à celle de l'ensemble du Canada (0,7 %) et résulte principalement de l'excellente performance des industries québécoises du matériel de transport.

La destination des expéditions du Québec à l'étranger a été marquée en 1986 par un niveau de concentration - défini comme l'importance des exportations vers les dix principales destinations par rapport aux exportations totales - légèrement plus élevé (90,0 %) qu'en 1985 (89,4 %). Les États-Unis, qui représentent un marché naturel pour le Québec, notamment en raison de sa proximité géographique, de sa puissance économique et de son dynamisme, a drainé 77,5 % des exportations totales du Québec au cours des neuf premiers mois de 1986, soit une valeur de 11,1 milliards $.

Les livraisons vers la Communauté économique européenne (CEE) ont pour leur part diminué de 1,0 % au cours de la même période, en raison principalement de l'intensification de l'austérité budgétaire adoptée par plusieurs pays de la Communauté afin de réduire leurs déficits. Malgré cette contre performance momentanée, six des dix principaux marchés d'exportation du Québec sont localisés dans cette zone économique; ce sont, selon l'ordre décroissant d'importance: le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, la France, la Belgique-Luxembourg et l'Italie. De plus, il faut noter une augmentation très significative des exportations du Québec vers la France (45,3 %), alors que les exportations vers les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont régressé respectivement de 11,2 % et 17,6 % au cours des neuf premiers mois de 1986 par rapport à la période correspondante de 1985.

Les exportations vers l'Asie ont montré de leur côté une contraction de 11,6 % au cours de la même période. Cette baisse est attribuable pour l'essentiel aux expéditions québécoises vers deux pays asiatiques extrêmement convoités: le Japon (moins 5,9 %) et la République populaire de Chine (moins 36,2 %). Quant aux exportations vers l'Océanie, elles ont augmenté de 21,2 %.

Enfin, le contrôle plus serré des importations par la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, en raison d'une dette extérieure démesurément gonflée par rapport à leur capacité de remboursement, est responsable en grande partie du fléchissement des exportations québécoises vers ces régions géographiques. Seule l'Algérie parvient à se maintenir au dixième rang, malgré une chute de 18,8 % de nos exportations vers ce pays au cours des neuf premiers mois de 1986.

3. Les importations internationales dédouanées au Québec[1]

Comparativement à la hausse de 7,2 % au cours des neuf premiers mois de 1985, les importations du Québec ont connu une augmentation de 6,0 % pendant la période correspondante de 1986, pour atteindre 16,2 milliards de dollars. Ce ralentissement dans la croissance des importations n'a toutefois pas permis au Québec d'équilibrer sa balance commerciale. À ce chapitre, le Québec demeure un importateur net avec un déficit commercial de 1,9 milliard de dollars pour les neuf premiers mois de 1986, comparativement à 1,5 milliard de dollars pour la période correspondante de 1985.

La progression plus modeste des importations du Québec en 1986 n'a pas affecté uniformément ses fournisseurs étrangers. D'une façon générale, les régions géographiques fortement industrialisées ont maintenu ou consolidé leur présence. Ainsi, pour les neuf premiers mois de 1986, les importations en provenance de l'Europe occidentale ont augmenté de 17,8 % pour atteindre 4,1 milliards de dollars, alors que celles originant des États-Unis ont représenté un montant presque identique à celui de la période correspondante de 1985, soit 7,9 milliards de dollars. Les importations en provenance du Moyen-Orient (109,2 %) et de l'Océanie (85,2 %) ont connu des hausses importantes mais elles s'appliquent à des montants moindres.

---

1. Les statistiques des importations par province de dédouanement présentent la province où les biens ont franchi la douane en vue d'une consommation immédiate ou de leur entreposage en douane; cette province peut parfois différer de la province de consommation ou d'entrée. Par exemple, plus de 60 % des importations canadiennes de vêtements sont dédouanées au Québec alors que selon les données sur les ventes au détail, le Québec ne représente qu'environ 30 % du marché canadien. Les statistiques sur les importations du Québec ne sont donc qu'indicatives.

D'un autre côté, certaines régions ont accusé un sérieux recul, comme l'Amérique centrale (moins 21,7 %) et l'Amérique du Sud (moins 27,3 %), en raison de la réduction de la facture pétrolière due à l'effondrement des prix du pétrole brut. Ainsi les importations en provenance du Mexique et du Vénézuela ont fortement régressé au cours des neuf premiers mois de 1986, soit de 57,4 % et de 56,4 % respectivement.

La hausse de 25,7 % des importations en provenance de l'Asie au cours des neuf premiers mois de 1986 a également signifié le retour de la Corée du Sud parmi les dix principaux pays fournisseurs du Québec, alors que le Japon et Taïwan ont au même moment consolidé leur position respective comme deuxième et septième fournisseur. Avec des livraisons de 202 millions de dollars, correspondant à une progression de 60 %, la République populaire de Chine occupe le onzième rang dans la liste des principaux fournisseurs du Québec.

4. Les négociations commerciales bilatérales (NCB) Canada/États-Unis

Le projet de négocier de façon bilatérale la libéralisation des échanges de biens et de services entre le Canada et les États-Unis a été proposé en septembre 1985, mais les négociations n'ont véritablement débuté qu'en 1986. Trois mécanismes ont été mis en place pour assurer la participation des provinces:

- Au plus haut niveau, les onze premiers ministres ont convenu, en juin dernier, de se rencontrer trimestriellement pour discuter des mandats et passer en revue le progrès des négociations. Deux discussions, en septembre à Ottawa et, plus récemment, à la Conférence des Premiers ministres à Vancouver les 21 et 22 novembre ont déjà eu lieu.

- Un comité fédéral-provincial des minsitres responsables du dossier se réunit de façon ad hoc aussi souvent que nécessaire. La première réunion a eu lieu en septembre.

- Enfin, le Comité permanent sur les négociations commerciales, présidé par le négociateur en chef pour le Canada, M. Reisman, et dont le mandat englobe aussi bien les négociations commerciales du GATT que les NCB, constitue le lieu effectif de l'interaction fédérale-provinciale concernant tous les dossiers de négociation. Jusqu'ici, ce comité s'est réuni à chaque mois.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, afin de défendre adéquatement ses intérêts dans le cadre des négociations commerciales internationales, s'est doté de mécanismes de coordination et de consultation.

- D'une part, le Premier ministre a formé un comité ministériel sous la responsabilité du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique pour assurer la coordination générale des travaux reliés à la libéralisation des échanges et faire des recommandations au Comité ministériel permanent sur le développement économique (CMPDE) et au Conseil des ministres.

- Le Gouvernement a également recruté un conseiller de grande expérience en la personne de M. Jack Warren, qui a été entre autres ambassadeur du Canada à Washington et coordonnateur canadien pour les négociations du Tokyo Round. En plus de conseiller le Gouvernement, M. Jack Warren préside un comité consultatif formé de personnalité des secteurs privé et public et dont le mandat est d'aider le Gouvernement à établir ses objectifs et ses priorités pour les NCI ainsi que de recevoir les avis de groupes ou d'individus désirant informer le Gouvernement de leur position sur la libéralisation des échanges.

- Enfin, sur le plan administratif, un comité technique interministériel sous la responsabilité du secrétaire général associé au développement économique, M. Michel Audet, coordonne les multiples études en cours au sein des ministères concernant les enjeux des négociations pour le Québec dont plusiseurs sont en cours au MCEDT.

5. Les négociations commerciales multilatérales (NCM)

Le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, était membre de la délégation canadienne qui s'est rendue à Punta Del Este, Uruguay, à la mi-septembre, dans le cadre de la réunion au niveau ministériel des parties contractantes au GATT. C'est lors de cette réunion qu'a été donné le coup d'envoi officiel des négociations commerciales multilatérales. La présence de quatre ministres provinciaux au sein de la délégation canadienne constituait une première.

La durée prévue de ces négociations est de quatre ans. L'originalité de ces négociations par rapport aux négociations précédentes est que pour la première fois, le commerce des services sera à l'ordre du jour des négociations; également, le commerce des produits agricoles, longtemps laissé pour compte, sera l'objet d'une attention prioritaire au cours de l'Uruguay Round.

Les mécanismes mis en place pour les négociations bilatérales, tant sur le plan fédéral-provincial qu'à Québec même, seront utilisés aussi pour déterminer les objectifs du Québec et assurer la préservation de nos intérêts pour les négociations commerciales multilatérales.

6. L'enquête américaine sur le bois d'oeuvre

Pour la deuxième fois en trois ans, l'industrie américaine est revenue à la charge, alléguant que les exportations canadiennes de bois d'oeuvre résineux sont subventionnées, notamment, à cause du fait que les droits de coupe sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis. Alors que la première enquête avait produit une issue favorable pour les exportateurs canadiens, l'enquête en cours a vu l'imposition, le 16 octobre dernier, d'un droit compensateur provisoire de 15 % sur les exportations canadiennes et québécoises de bois d'oeuvre résineux vers les États-Unis. Cette décision préliminaire du Département du commerce des États-Unis a été d'autant plus surprenante que ni la loi américaine ni les pratiques canadiennes n'ont changé depuis 1983.

Ce dossier a fait l'objet de plusieurs réunions fédérales-provinciales des ministres responsables du Commerce extérieur et après que les premiers ministres eurent convenu à Vancouver, en novembre, de tenter une deuxième fois d'en arriver à un règlement négocié avec les autorités américaines (une première approche avait échoué au mois d'octobre) une entente a finalement été conclue à la fin de décembre. Essentiellement, la solution retenue consiste à appliquer au Canada une hausse de coûts aux producteurs (une surtaxe à l'exportation de 15 % qui sera abaissée graduellement à mesure que les provinces augmenteront les droits de coupe) qui serait équivalente au droit compensateur provisoire; en échange, l'administration américaine a obtenu le retrait de la plainte de l'industrie américaine et la cessation de l'enquête. Cette solution a l'avantage de garder les revenus de taxation au Canada et de permettre au Québec de procéder à la réforme de sa politique forestière selon les modalités prévues à loi 150 qui a été adoptée en décembre dernier.

...6

7. Interventions ministérielles

La participation du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, à des missions institutionnelles et commerciales a permis d'appuyer les efforts des gens d'affaires québécois en vue de promouvoir la vente de biens et de services produits au Québec. De plus, par ses rencontres avec des représentants tant politiques qu'économiques de plusieurs pays, il a contribué à mieux faire connaître le potentiel économique du Québec favorisant selon les cas l'ouverture de nouveaux marchés ou le développement de marchés existants.

Le Ministre a notamment présidé des missions ministérielles dans l'Ouest canadien et en France. L'intervention ministérielle dans ce pays visait à donner une impulsion nouvelle aux relations économiques avec la France. Dans cet esprit plusieurs accords industriels et investissements ont été réalisés de part et d'autre. Notons particulièrement les investissements en France de l'entreprise québécoise, Papiers Cascades Inc.

Le Ministre a signé également avec le ministre-président de la Région wallonne une lettre d'intention qui a pour but de faciliter les transferts de technologie entre PME. Dans le même esprit, le MCEDT et le ministère de la Région wallonne ont convenu de s'assurer mutuellement un accès rapide et privilégié aux banques de données industrielles du CRIQ et de l'Office régional d'informatique de Wallonie afin d'en favoriser la diffusion auprès des entreprises.

Par ailleurs, le Ministre a dirigé des missions commerciales en Belgique et au Cameroun. Cet appui ministériel aux gens d'affaires du Québec a permis l'aboutissement de plusieurs dossiers économiques. De plus, le Ministre s'est entretenu de questions de politiques

commerciales et technologiques avec ses homologues, et a fait valoir les grandes orientations québécoises en ces matières devant des regroupements de gens d'affaires.

8. Les autres activités de commerce extérieur en 1986

Outre les aides accordées via le programme d'aide à la promotion des exportations (APEX), le MCEDT a initié et mis en place comme par les années précédentes, tout un programme de missions et d'expositions permettant à des entreprises d'accéder à de nouveaux marchés ou encore de développer de nouveaux accords industriels.

Le Ministère a maintenu son appui aux entreprises exportatrices actuelles et potentielles par des interventions dans le domaine de la formation et de l'appui au consortium. En matière de formation, soulignons la tenue des divers séminaires sectoriels ou géographiques et de cours d'introduction au commerce extérieur donnés à Montréal et à Québec, en collaboration avec l'Association des manufacturiers canadiens et le Centre de commerce international de l'Est du Québec.

Le Ministère a permis aussi en 1986 à 14 autres finissants des écoles de commerce du Québec de suivre des étapes de formation en commerce extérieur et de s'intégrer au sein d'entreprises exportatrices. Au total, sur deux ans, 39 finissants auront profité du programme COMEX-50. En 1985, plus de 50 % de stagiaires ont été engagés dans les entreprises participantes.

Les activités de services-conseils auprès des clients, industriels et représentants d'associations professionnels se sont également poursuivies. Au plan des communications, le Ministère a continué

à informer les entreprises québécoises sur le potentiel des marchés d'exportation et à sensibiliser les milieux d'affaires étrangers du potentiel de l'économie québécoise notamment par le bulletin mensuel Commerce extérieur et la revue Québec économique international.

9. Les nouvelles orientations du Développement technologique au Québec

Dans un monde où la capacité concurrentielle des pays repose de plus en plus sur la technologie, l'innovation, la qualité et un haut niveau de productivité, la prospérité du Québec dépend en bonne partie de sa capacité de relever le défi technologique. C'est ce qu'a entrepris pour sa part le gouvernement du Québec en s'inspirant des orientations tracées dans le livre du Premier ministre "Le défi technologique".

Pour réussir à accélérer le développement ou l'utilisation de technologies nouvelles et productives et pour accroître le rythme d'innovations compétitives, le Gouvernement compte d'abord sur l'instauration d'un climat et d'un environnement favorables. Il s'agit notamment de libérer les forces de l'entrepreneurship des entraves existantes et de créer ou de soutenir des mécanismes et institutions facilitant la créativité des entrepreneurs, des inventeurs et des chercheurs. Le Gouvernement désire jouer un rôle de catalyseur plutôt que d'acteur direct et dirigiste. Il a commencé à pratiquer ces idées dès son arrivée au pouvoir.

Le réaménagement des responsabilités ministérielles et administratives dans le domaine de la science et de la technologie correspond à cette philosophie. La volonté de mettre davantage les activités de développement technologique au service du milieu économique et d'accorder un plus grand rôle à l'entreprise privée a conduit à confier au ministre du Commerce extérieur la responsabilité du Développement technologique. Cela permet non seulement de placer la technologie dans une perspective de développement économique mais aussi de bien l'arrimer aux impératifs de la concurrence internationale. Pour sa part, la Science continue d'être associée à l'Enseignement supérieur, principal lieu de création et de diffusion de connaissances scientifiques.

10. Les interventions en matière de Développement technologique

En 1986, le gouvernement du Québec a manifesté sa volonté de collaborer pleinement avec le gouvernement fédéral pour travailler à une approche scientifique et technologique nationale qui permette une coordination des actions des deux ordres de gouvernement et une collaboration entre les provinces. Une importante rencontre des ministres responsables de la science et de la technologie s'est tenue à Montréal en décembre. Elle a permis de dégager les grands objectifs à atteindre en termes d'accroissement de la recherche, de transferts technologiques, de formation et de culture technologiques.

Sur le plan pratique, cette collaboration s'est incarnée dans la mise en oeuvre véritable de l'entente auxiliaire sur le développement scientifique et technologique. 100 millions de dollars seront dépensés conjointement sur cinq ans. C'est la plus importante entente existante dans ce domaine au Canada. Elle finance deux instituts de recherche et de développement ainsi qu'un programme d'appui au développement technologique.

Le Laboratoire de technologies électrochimiques et d'électrotechnologiges (LTEE) a débuté certains projets de démonstration dès cette année en utilisant temporairement les locaux de l'IREQ. La fin des travaux de construction du laboratoire à Shawinigan en 1986 permettra une véritable mise en route en 1987. Le LTEE permettra de développer et de tester à l'échelle pilote ou pré-industrielle des technologies qui utilisent une des forces du Québec: l'hydro-électricité. Pour donner plus d'ampleur à ces activités, tout en facilitant aux entreprises la participation à des travaux de développement, le MCEDT prévoit aussi contribuer au financement du laboratoire pour 1 million $ par année pour les cinq prochaines années.

L'Institut national d'optique a été constitué cette année. La première pelletée de terre a eu lieu le printemps dernier. On en est au stade de l'orientation et de l'organisation. Toutefois, certains projets pourront être lancés bien avant la réalisation de l'édifice, puisque l'Institut est logé entre temps à l'Université Laval.

Le programme d'appui au développement technologique a été lancé. Il permet d'apporter un soutien financier à des études de faisabilité, à l'acquisition d'équipement de technologie de pointe et à des initiatives de recherche-développement correspondant à des technologies jugées prioritaires ou stratégiques pour le Québec. Il s'agit essentiellement des secteurs de l'informatique, de l'électronique, des techniques de fabrication et des biotechnologies. Une trentaine de projets impliquant 2,6 M $ seront ainsi soutenus en 1986-1987 pour appuyer le développement technologique. À date, 1,3 M $ ont été engagés pour appuyer 18 projets, totalisant des investissements de 8,8 M $.

Conformément à sa nouvelle mission, le MCEDT a facilité à plus d'entreprises la participation à des missions, foires et expositions qui avaient une dimension technologique ou qui étaient axées sur le transfert technologique, que ce soit aux États-Unis, en Europe ou en Asie. Il a aussi commencé à mettre en oeuvre l'idée avancée par le Premier ministre qui consiste à créer un véritable corridor technologique entre la région de Boston et celle de Montréal. Le projet a d'ailleurs été discuté à la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui s'est tenue en juin dernier.

L'augmentation des capacités technologiques dans les petites et moyennes entreprises passe en bonne partie par l'embauche de techniciens, d'ingénieurs ou de scientifiques. En 1986-1987, le programme de soutien à l'emploi scientifique (PSES) permettra à près

de 280 entreprises d'embaucher près de 400 diplômés dans des disciplines scientifiques et techniques. Ils permettront à ces entreprises de réaliser de la R & D et d'améliorer la qualité et les méthodes de production.

L'Agence de valorisation de la recherche industrielle, mise sur pied à partir de 1983, a atteint en 1986-1987 son rythme de croisière. Elle a consenti jusqu'ici plus de 20 millions $ de prêts à près de 60 projets innovateurs présentés par des entreprises dont une bonne partie était en phase de démarrage. Les investissements correspondant à ces projets sont évalués à près de 50 M $.

La SDI est aussi intervenue pour promouvoir la recherche industrielle. En 1985-1986, cinq aides ont été octroyées à des laboratoires pour un montant de 2,8 M $. Le programme d'aide à la recherche et à l'innovation (PARIQ) a permis de financer 91 projets pour un montant de 30 M $ en 1985-1986, dont plus de la moitié dans les secteurs de l'électronique et de l'informatique.

Les entreprises québécoises ont pu aussi utiliser les services de plusieurs centres de recherche ou de diffusion de technologie. Il faut mentionner en premier lieu le CRIQ dont le financement gouvernemental dépasse 17 M $ en 1985-1986. Sans compter les services d'information technologique, c'est plus de 530 entreprises qui ont passé des contrats de recherche, de développement ou de mise au point de produits avec le CRIQ cette même année pour un montant de près de 9 M $.

On peut aussi mentionner la mise en oeuvre véritable du Centre québécois de la valorisation de la biomasse (CQVB). Le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) a été récemment transformé pour assurer que les recherches effectuées correspondent mieux aux besoins des entreprises. Le Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP) a maintenant un réseau opé-

rationnel de laboratoires et un centre à Montréal capable de rejoindre 80 % des entreprises québécoises, de les conseiller et de les aider à expérimenter ces nouvelles technologies.

Enfin le MCEDT a soutenu plusieurs activités de nature technologique au Québec en les appuyant techniquement ou parfois financièrement. Il a notamment coordonné l'action gouvernementale pour assurer que le programme spatial canadien ait des retombées importantes au Québec et pour que l'Agence spatiale canadienne soit située dans la région de Montréal.

11. Priorités 1987

- Commerce extérieur

- Les négociations commerciales bilatérales Canada - États-Unis et les négociations commerciales multilatérales continueront d'être des dossiers d'un intérêt majeur pour l'économie du Québec au cours de 1987.

- Le Sommet des pays francophones qui se tiendra à Québec en septembre 1987 constituera un événement marquant au sein des pays membres et offrira au Québec l'opportunité de développer de nouvelles relations économiques avec ces pays.

- Par ailleurs, le Ministre procédera à la mise sur pied d'un réseau international privilégié de renseignements sur les occasions d'affaires dans des pays considérés prioritaires pour le Québec. Ce réseau sera constitué de gens d'affaires québécois en poste à l'étranger qui seront appelés à collaborer avec le Québec à titre de conseillers en commerce extérieur. Les territoires qui prioritairement pourront compter sur ce support en 1987 sont: Londres, Paris, New York et Bruxelles.

- Finalement les interventions privilégiées par grandes zones géographiques se présentent comme suit:

CANADA

Les prévisions trimestrielles du Conference Board du Canada indiquent que le taux de croissance de l'activité économique en 1987 se situera aux environs de 2,6 %, le taux d'inflation sera de 4,2 % et le taux de chômage sera de 9,4 %. Même si on prédit un ralentissement économique pour 1987, le Canada connaîtra une cinquième année consécutive d'expansion économique.

Les appuis que le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique prévoit apporter aux manufacturiers favoriseront autant les biens de consommation que les biens industriels. Dans le domaine des biens industriels, le MCEDT participera à l'organisation d'activités commerciales dans les secteurs de la haute technologie, de l'informatique, de la quincaillerie, des matériaux de construction, des équipements reliés aux mines et au pétrole. Dans le domaine des biens de consommation, le MCEDT continuera à supporter ponctuellement les secteurs traditionnels en plus de favoriser la promotion de l'expertise québécoise dans le design, la mode et le domaine des articles publicitaires.

ÉTATS-UNIS

Les prévisions trimestrielles de la Banque de Montréal (décembre 1986) indiquent une accélération de la croissance réelle de 2,75 % en 1986 à environ 3,25 % à fin de 1987. Cette amélioration résulte du caractère conciliant de la politique monétaire, du raffermissement attendu des économies outre-mer et du déclin du dollar américain depuis dix-huit mois.

Dans le domaine des biens industriels, le Ministère appuiera particulièrement les secteurs des télécommunications et de l'aérospatial, de la fourniture militaire, de l'équipement médical et des produits pharmaceutiques.

Dans le domaine des biens de consommation, le Ministère participera à l'organisation d'activités commerciales dans les régions de Boston, Chicago, Détroit, Atlanta, Philadelphie, New York et Los Angeles. On appuiera les secteurs de l'ameublement de bureau, des matériaux de construction, de la quincaillerie, du transport, du sport, de l'électronique, des vêtements pour dames, hommes et enfants, des articles publicitaires et des cadeaux.

Pour le développement technologique, les secteurs de la haute technologie comme la biotechnologie, l'aérospatial et l'électronique seront privilégiés.

EUROPE

L'activité du MCEDT en Europe sera orientée, pour l'année à venir en fonction de la situation économique interne de chacun des partenaires européens du Québec.

En matière d'exportation, les produits et techniques à fort contenu technologique continueront à être privilégiés; l'évolution favorable de la parité monétaire devrait améliorer la performance des exportateurs québécois dans ces marchés.

En matière de technologie, le Ministère favorisera les pays hautement industrialisés d'Europe de l'Ouest. Ces pays demeurent en effet une source très privilégiée de technologies nouvelles dans de nombreux secteurs industriels. En acquérant ces technologies d'entreprises européennes, les entreprises québécoises seront ensuite en mesure d'en tirer des profits en exploitant le marché américain.

En ce qui a trait à la prospection d'investissements, l'Europe est là encore une source à privilégier, notamment dans le contexte d'une future libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis. Des opérations de prospection, ciblées sectoriellement, seront entreprises afin d'atteindre les objectifs.

Pour ce qui est de l'Europe de l'Est, des suivis seront effectués dans les pays où des dossiers ont été amorcés, au cours de 1986-1987. On verra ensuite à prendre des contacts avec les institutions compétentes des autres pays de l'Est où l'économie est "en bonne santé", afin d'initier de nouveaux dossiers de coopération.

AFRIQUE - MOYEN-ORIENT

Le Ministère continuera à consolider sa percée dans les pays de l'Afrique francophone de l'Ouest, en particulier le Cameroun, le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les secteurs les plus importants seront l'agro-alimentaire, la foresterie ainsi que l'application des techniques de pointe en transport d'électricité et des télécommunications.

Durant cette même année, nous commencerons à prospecter l'Afrique de l'Est, en particulier par des visites de reconnaissance dans des pays comme le Kenya et le Zimbabwe.

Pour ce qui est de l'Afrique du Nord, nous avons déjà obtenu à travers nos compagnies des succès certains, spécialement en Algérie. En 1987, notre activité portera surtout sur l'élargissement de notre base dans ce pays, en particulier vers les domaines du développement technologique appliqué au domaine agricole dans son sens le plus large, ainsi que dans le transfert de techniques nouvelles reliées au domaine de l'énergie.

Des pays comme la Tunisie et l'Égypte seront aussi plus couverts en particulier en collaboration avec les programmes d'aide au développement fédéraux. Par conséquent, les secteurs que nous allons privilégier seront la fourniture d'équipement et des techniques relatives à l'électricité ainsi que la formation professionnelle reliée à cet ensemble d'activités, le secteur de l'agro-alimentaire, l'informatisation des services publics et sociaux.

Nous mettrons l'accent également sur la mise en valeur des produits de nos industries culturelles dans toute l'Afrique francophone.

Pour ce qui est de la région spécifiquement du Moyen-Orient, nous continuerons à intensifier nos activités surtout en Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis et encouragerons les nationaux de ces pays à venir investir au Québec.

ASIE - PACIFIQUE

L'importance grandissante de l'Asie dans les affaires mondiales et singulièrement son poids économique se sont confirmés au cours des dernières années. Au sein de cette Asie en plein essor, trois partenaires se dégagent comme naturellement prioritaires pour le Québec: il s'agit du Japon, de la Chine et des pays de l'ANASE (Association des Nations d'Asie du Sud-Est).

En termes quantitatifs, les statistiques démontrent que nos exportations en Asie ont connu un essor important en 1985 en augmentant de 23 % pendant que nos importations n'augmentaient qu'au rythme de 7 %. Le défi pour les prochaines années consistera à maintenir cette tendance et, à cet effet, des efforts importants seront faits sur la Chine au cours de la prochaine année en termes de prospection de marché. Nous tenterons aussi d'élargir notre éventail de biens vendus au Japon et d'améliorer notre performance commerciale auprès des pays financés par les institutions financières internationales. Enfin, nos efforts envers la prospection des investissements seront surtout axés vers le Japon et quelques nouveaux pays industrialisés de la région.

AMÉRIQUE LATINE

L'Amérique Latine (l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale) a absorbé 642,7 millions $ soit 3,5 % des exportations du Québec en 1985 et continue à constituer un marché important pour nos biens et services. Il est à noter que au-delà de 50 % de nos exportations en Amérique Latine sont constituées de produits fabriqués.

En 1986, plusieurs pays d'Amérique Latine qui exportent du pétrole soit le Mexique, le Vénézuela et l'Équateur ont été affectés négativement par la récente baisse des prix du pétrole. Le Brésil par contre et la plupart des autres pays d'Amérique Latine ont pu profiter de cette baisse. Ceci nous a amenés à faire certains changements dans nos priorités.

Cette année nous commençons une pénétration structurée du marché brésilien qui constitue déjà le 4ième client du Québec sur une base mondiale en ce qui concerne les produits finis et nous préparons la pénétration du marché chilien dans le secteur forestier. Nous poursuivons la pénétration du marché argentin et maintenons nos efforts au Mexique, Vénézuela et en Colombie par l'entremise de nos représentations économiques dans ces pays.

Les secteurs que nous favorisons cette année en Amérique Latine sont les suivants: l'électrification rurale, l'assainissement et traitement des eaux, le secteur agricole et agro-industriel, celui des pâtes et papiers, minier, de l'informatique et des télécommunications. Une attention spéciale sera portée aux projets financés multilatéralement.

- Développement technologique

Les actions gouvernementales en matière technologique prendront de l'ampleur en 1987. Plusieurs facettes seront touchées, que ce soit dans le domaine de la coordination avec le reste du Canada, de la dimension internationale ou régionale ou de la rationalisation des aides offertes.

La politique scientifique et technologique nationale devrait être finalisée en 1987. Un conseil des ministres chargé des sciences et de la technologie sera sans doute créé. Déjà des groupes de travail réunissant des représentants des provinces et du gouvernement fédéral travaillent sur des moyens d'augmenter la R & D au Canada, d'adapter l'aide technologique aux entreprises, d'améliorer les transferts technologiques et de développer des technologies stratégiques susceptibles d'accroître la compétitivité du secteur des ressources naturelles.

L'entente auxiliaire sur le développement scientifique et technologique devrait commencer à porter pleinement fruit. Le LTEE deviendra vraiment opérationnel et pourra aussi offrir ses services aux entreprises. L'Institut national d'optique sera dans une phase de croissance. Le programme d'appui au développement technologique vivra sa première année complète d'opération.

Dans le domaine spatial, le Québec entend coopérer avec le gouvernement fédéral pour faire reconnaître le rôle de leader du Québec et de la région de Montréal dans le secteur de l'aérospatiale. De concert avec ses partenaires de la région de Montréal, il entend tout faire pour favoriser la localisation dans cette région de la future Agence spatiale canadienne.

La dimension internationale de l'action en matière de technologie du MCEDT sera privilégiée. De façon à pouvoir rendre un meilleur service aux entreprises québécoises, le Ministère a l'intention d'accentuer les activités et les échanges avec les principaux pôles technologiques du monde. Cette dimension internationale sera aussi perceptible par la participation à de grands projets internationaux, américains ou européens. Le MCEDT participera activement à la préparation du Sommet de la francophonie qui se tiendra début septembre à Québec et qui réunira une quarantaine de chefs de gouvernement. La dimension technologique sera un des thèmes abordés. Le Ministère mettra de l'avant des projets susceptibles de renforcer la position technologique du Québec dans l'espace francophone, notamment au niveau de l'information scientifique et technique, du développement de réseaux informatiques, de l'innovation, des transferts technologiques et de la formation.

Les préoccupations régionales se traduisent par un appui au développement de parcs technologiques et par un soutien à l'émergence d'incubateurs pour les entreprises à haute technologie. Il s'agit

d'outils nouveaux qui ont connu des succès retentissants ailleurs. Leur développement et leur réussite reposent d'abord sur la volonté et la persistance d'un ensemble d'intervenants régionaux. Le parc technologique et industriel du Grand Québec constitue la première intervention du Ministère à cet égard.

Enfin, la rationalisation de l'aide offerte tiendra une place importante. En effet, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique a, depuis la modification de la loi de la SDI (154), une responsabilité majeure dans les programmes concernant la technologie et l'innovation. Ils sont en voie de révision actuellement. Cela permettra une meilleure cohérence entre les activités de l'Entente auxiliaire, de la SDI et de l'AQVIR. De façon plus large, le MCEDT suivra de près tout changement dans les politiques technologiques des partenaires économiques du Québec susceptibles d'avoir des impacts sur les entreprises québécoises. Il s'assurera que ses politiques fiscales, ses politiques d'aide et de soutien et sa politique d'achat demeureront compétitives avec celles de nos partenaires.

TABLEAU 1

Destination des exportations chargées au Québec

selon les principales régions géographiques

Régions géographiques	Valeur 000 000$ 9 premiers mois 1985	1986	Var.(%) 86/85	I.R. (%) 1985	1986	Rapport O/C (%) 1985	1986
Europe occidentale	1634,9	1625,9	(0,6)	11,9	11,4	27,3	24,9
Europe orientale	76,2	63,4	(16,8)	0,5	0,4	6,7	6,5
Moyen-Orient	241,8	199,8	(17,4)	1,7	1,4	25,9	26,1
Afrique	219,3	155,2	(29,2)	1,6	1,1	26,5	27,0
Asie	724,6	640,7	(11,6)	5,3	4,5	9,7	8,4
Océanie	60,4	73,2	21,2	0,4	0,5	9,3	27,0
Amérique du Sud	147,4	223,9	51,9	1,1	1,6	16,3	17,9
Amérique centrale et Antilles	241,5	209,7	(13,2)	1,8	1,5	22,2	18,1
Amérique du Nord	10406,2	11058,3	6,3	75,7	77,5	15,1	16,0
Destination inconnue	0,8	11,5	1337,5	-	0,1	-	11,9
TOTAL:	13753,7	14261,6	3,7	100,0	100,0	15,7	16,1

Sources: B.S.Q., M.C.E.D.T. 87/01/14

TABLEAU 2

Destination des exportations chargées au Québec

Pays	Valeur 000 000$ 9 premiers mois 1985	1986	Var.(%) 86/85	I.R. % 1985	1986	Rapport Q/C (%) 1985	1986
Etats-Unis	10403,7	11053,8	6,2	75,6	77,5	15,1	16,0
Royaume-Uni	482,0	397,1	(17,6)	3,5	2,8	26,2	21,2
République fédérale Allemande	272,4	265,8	(2,4)	2,0	1,9	30,5	28,6
Pays-Bas	287,8	255,6	(11,2)	2,1	1,8	39,1	35,1
France	161,8	235,1	45,3	1,2	1,6	29,5	32,6
Japon	238,5	224,4	(5,9)	1,7	1,6	5,6	4,9
Belgique-Luxembourg	103,4	121,2	17,2	0,7	0,8	20,4	19,5
Italie	108,5	111,1	2,4	0,8	0,8	27,3	22,1
République populaire de Chine	150,8	96,3	(36,2)	1,1	0,7	15,5	13,3
Algérie	93,8	76,2	(18,8)	0,7	0,5	57,4	51,8
TOTAL: 10 principaux pays	12302,7	12836,6	4,3	89,4	90,0	15,5	16,1
Tous les pays	13753,7	14261,6	3,7	100,0	100,0	15,6	16,1

Sources: B.S.O., M.C.E.D.T.

87.01.12

TABLEAU 3

Structure des exportations chargées au Québec

Groupes de produits	Valeur 000 000$ 9 premiers mois 1985	1986	Var.(%) 86/85	I.R. (%) 1985	1986	Rapport Q/C (%) 1985	1986
Métaux, produits en métal et produits minéraux non métalliques	3138,3	3317,6	5,7	22,8	23,3	16,0	18,8
Bois, produits du bois et papier	3082,9	3368,3	9,3	22,4	23,6	25,2	25,0
Matériel de transport	2607,6	2856,7	9,5	19,0	20,0	9,5	9,8
Produits alimentaires	620,4	715,9	15,4	4,5	5,0	10,8	11,8
Machines et outillages (sauf équipement électrique et de transport)	635,9	698,2	9,8	4,6	4,9	12,9	13,7
Matériel électrique, équipement et matériel de communication	1016,3	499,4	(50,9)	7,4	3,5	47,0	19,2
Textiles et habillement	264,7	341,8	29,1	1,9	2,4	43,4	49,1
Produits chimiques et pétrochimiques	813,8	662,4	(18,6)	5,9	4,6	12,1	11,2
Produits divers	1573,8	1801,6	14,5	11,5	12,6	19,5	22,8
TOTAL:	13753,7	14261,6	3,7	100,0	100,0	15,6	16,1

Sources: B.S.O., M.C.E.D.T.

87/01/14

TABLEAU 4

Exportations chargées au Québec, selon les 25 principaux produits
9 premiers mois 1985-1986

Produits	Valeur 000 000 $ 9 premiers mois 1985	1986	Var. (%) 86/85	Rapport Qué/Can. (%) 1985	1986
Papiers à imprimerie	2001,6	2143,4	7,1	45,1	46,3
Voitures particulières et chassis	1426,9	1307,8	(8,4)	12,1	10,2
Aluminium et alliages	826,8	1134,8	37,2	79,8	80,9
Bois d'oeuvre	514,8	566,3	10,0	14,6	13,9
Moteurs d'avions et pièces	434,4	484,6	11,6	80,9	74,8
Autres minerais concentrés et déchets de métaux	168,1	419,4	149,5	53,2	49,3
Viandes fraiches, réfrigérées ou congelées	251,3	305,7	21,6	44,1	41,1
Pâte de bois et pâtes similaires	238,4	296,8	24,5	9,2	10,1
Assemblages, équipements et pièces d'avions	239,7	290,6	21,2	26,5	27,5
Matériel roulant de chemin de fer et tramway	94,1	285,7	203,6	64,8	79,3
Electricité	252,1	279,7	10,9	22,8	32,9
Cuivre et alliages	249,8	278,9	11,6	49,3	50,0
Matériel de télécommunication commerciale	300,4	273,0	(9,1)	27,3	28,5
Tubes électroniques et semi-conducteurs	510,0	273,0	(46,5)	79,0	48,4
Amiante non-manufacturé	251,2	231,1	(8,0)	73,2	79,2
Avions complets avec moteurs	117,4	169,9	44,7	40,9	37,1
Autres matériaux non métalliques bruts	106,5	162,0	52,1	9,1	14,1
Pièces et accessoires d'autres véhicules automobiles	127,4	144,3	13,3	1,9	2,0
Machines et matériel de bureau	149,7	131,1	(12,4)	10,9	9,7
Meubles et accessoires	111,8	128,9	15,3	22,7	22,5
Autres instruments de mesure et de contrôle	44,2	121,9	175,8	13,5	30,8
Produits laitiers	133,2	118,0	(11,4)	86,7	78,8
Vêtements divers	87,2	115,7	32,7	73,6	80,6
Boulons, écrous, quincaillerie de base	96,8	104,6	8,0	35,5	34,9
Fer et acier primaires	119,3	104,2	(12,7)	84,1	66,6
TOTAL: 10 princ. produits	6196,1	7235,1	16,8	24,0	24,6
25 princ. produits	8853,1	9871,4	11,5	21,8	22,3
Tous les produits	13753,7	14261,6	3,7	15,6	16,1

Sources: B.S.Q., M.C.E.D.T. 87.01.12

Tableau 5

Provenance des importations dédouanées au Québec selon les principales régions géographiques pour les 9 premiers mois de 1986

Régions géographiques	Valeur ($ 000 000)		Variation %	Importance relative %		Rapport D/C	
	1985	1986	86/85	1985	1986	1985	1986
	9 premiers mois	9 premiers mois					
Europe occidentale	3 517,1	4 142,3	17,8	23,0	25,6	39,1	37,8
Europe orientale	110,4	109,5	(0,8)	0,7	0,7	48,0	44,6
Moyen-Orient	74,9	156,7	109,2	0,5	1,0	36,0	30,0
Afrique	313,8	233,9	(25,5)	2,1	1,4	46,2	30,6
Asie	1 922,4	2 416,2	25,7	12,6	14,9	23,4	23,2
Océanie	58,9	109,1	85,2	0,4	0,7	15,2	21,5
Amérique du Sud	941,1	683,8	(27,3)	6,2	4,2	49,8	46,3
Amérique Centrale & Antilles	568,9	445,6	(21,7)	3,7	2,8	35,1	28,9
Amérique du Nord	7 779,5	7 903,4	1,6	50,9	48,8	14,0	13,5
Destination inconnue	0,3	0,2	(33,3)	0,0	0,0	(100,0)	(1 000,0)
Total:	15 287,3	16 200,7	6,0	100,0	100,0	19,6	19,1

Tableau 6

Provenance des importations chargées au Québec selon les 9 premiers mois de 1986

Pays	Valeur ($'000 000)		Variation %	Importance relative %		Rapport Q/C	
	1985	1986	86/85	1985	1986	1985	1986
	9iers mois	9iers mois					
Etats-Unis	7 778,9	7 902,9	1,6	50,9	48,8	14,0	13,5
Japon	879,9	1 105,6	25,7	5,8	6,8	20,0	19,4
Royaume-Uni	817,8	1 029,3	25,9	5,3	6,4	36,3	36,9
Allemagne ouest (RFA)	709,6	777,9	9,6	4,6	4,8	36,1	31,1
France	525,2	592,5	12,8	3,4	3,7	51,9	50,5
Italie	442,6	528,0	19,3	2,9	3,3	44,5	40,4
Taiwan	283,7	380,1	34,0	1,9	2,3	29,0	29,3
Corée du sud	248,4	322,2	29,7	1,6	2,0	21,4	24,0
Brésil	290,4	282,8	(2,6)	1,9	1,7	47,7	44,9
Venezuela	476,8	207,9	(56,4)	3,1	1,3	53,1	50,6
Total: 10 principaux pays	10 904,8	11 603,3	6,4	71,3	71,6	17,2	17,0
Total: tous les pays	15 287,3	16 200,7	6,0	100,0	100,0	19,6	19,1

Sources: Bureau de la statistique du Québec, Importations dédouanées au Québec par pays & marchandises, édition 1985;
MCEDT, Direction de la Politique commerciale

Tableau 7

Structure des importations dédouanées au Québec selon les 9 premiers mois de 1986

Groupes de produits	Valeur ($ '000 000) 1985 9iers mois	1986 9iers mois	Variation % 86/85	Importance relative % 1985	1986	Rapport Q/C 1985	1986
Métaux, produits en métal & produits minéraux non métalliques	2 559,4	2 279,3	(10,9)	16,7	14,1	25,6	21,6
Bois, produits du bois & papiers	338,9	394,0	16,3	2,2	2,4	26,5	25,8
Matériel de transport	3 982,6	4 163,6	4,5	26,1	25,7	15,0	14,5
Produits alimentaires	858,4	953,6	11,1	5,6	5,9	22,6	22,8
Machines & outillage (sauf équipement électrique & de transport)	1 522,9	1 895,6	24,5	10,0	11,7	14,8	14,6
Matériel électrique & équipement de communication	1 337,2	1 265,7	(5,3)	8,7	7,8	23,9	20,9
Textiles & habillement	1 340,4	1624,6	21,2	8,8	10,0	39,7	39,5
Produits chimiques & pétrochimiques	1 331,6	1 521,8	14,3	8,7	9,4	24,4	25,4
Produits divers	2 015,9	2 102,5	4,3	13,2	13,0	18,1	19,6
Total	15 287,3	16 200,7	6,0	100,0	100,0	19,6	19,1

Sources: Bureau de la statistique du Québec, Importations du Canada dédouanées au Québec par marchandises, microfiches 1985 & 1986
MCEDT, Direction de la Politique commerciale

date: 87-01-14

Tableau 8

Importations dédouanées au Québec, selon les 25 principaux produits des 9 premiers mois de 1986

Produits	Valeur ($'000 000) 1985	Valeur ($'000 000) 1986	Variation % 86/85	Rapport Q/C 1985	Rapport Q/C 1986
Voitures particulières & chassis	2 281,9	2 518,7	10,4	28,0	27,7
Autres substances bitumineuses brutes	1 354,2	945,5	(30,2)	52,4	41,1
Tubes électroniques & semi-conducteurs	550,4	473,8	(13,9)	53,5	49,2
Camions, chassis & tracteurs routiers commerc.	380,1	420,4	10,6	19,7	19,6
Machines & matériel de bureau	247,0	289,3	17,1	7,9	9,0
Moteurs d'avions & pièces	283,2	289,0	2,0	58,6	56,8
Mazout	231,0	282,4	22,3	36,8	46,8
Autres véhicules automobiles, pces & acces.	448,4	275,1	(38,6)	4,1	2,4
Transactions spéciales commerciales	233,5	273,2	17,0	16,8	16,5
Assemblages, équipement & pièces d'avions	211,2	234,5	11,0	27,5	26,5
Vêtement de dessus sauf tricot ou tiss. tric.	215,1	212,9	(1,0)	29,9	24,8
Téléviseurs radios & phonographes sauf pces	237,3	211,7	(10,8)	40,0	31,8
Café	140,1	211,7	51,1	40,0	43,1
Machines à forer pour mine, pétrole, gaz	128,8	210,2	63,2	10,4	18,1
Minerais, concentrés & déchets d'aluminium	226,7	210,1	(7,3)	62,6	58,7
Matériel de télécommunication commerciale	154,3	174,1	12,8	13,5	12,5
Tissus larges, fibres textiles mélangées	141,1	164,3	16,4	58,6	58,6
Fruits & baies frais ou réfrigérés	131,7	151,1	14,7	20,5	20,8
Pièces de matériel roulant de chemin de fer	63,6	139,4	119,2	43,0	62,8
Vêtement de dessus tricot ou tiss. tric.	120,7	138,5	14,7	29,9	24,8
Essence	181,2	138,4	(23,6)	75,2	69,6
Autres machines pour industries spéciales	105,1	128,3	22,1	18,6	16,3
Tôles, feuilles & feuillards d'acier	109,3	119,7	9,5	18,7	21,8
Bottes & souliers	95,3	117,9	23,7	40,2	38,5
Machines pour industries de la pâte & papier	79,6	117,0	47,0	37,6	43,0
Total: 10 principaux produits	6 220,9	6 001,9	(3,5)	20,1	18,4
Total: 25 principaux produits	8 350,9	8 447,2	1,2	21,6	20,4
Total: tous les produits	15 287,3	16 200,7	6,0	19,6	19,1

Sources: Bureau de la statistique du Québec,
MCEDT, Direction de la Politique commerciale